



LCN /

Mise à jour : 16/01/2009 20:26

LANAUDIÈRE

## Une préposée congédiée pour avoir traîné au sol un septuagénaire

Une préposée aux bénéficiaires d'un CHSLD de L'Assomption, à l'est de Montréal, a été congédiée pour avoir traîné au sol un résident.

Sophie Gagnon a été acquittée par un juge en février 2008, mais un arbitre a rejeté le grief déposé par son syndicat. Ce qui signifie que madame Gagnon ne pourra pas réintégrer son emploi.

Sophie Gagnon a perdu son emploi, mais elle aura évité, au moins, une condamnation au niveau criminel. En février 2008, un juge a conclu qu'il n'y avait pas eu de malveillance ni d'hostilité dans le geste.

Elle avait été acquittée de voie de fait sur Léandre Contant.

Copyright © 1998-2008 Groupe TVA inc. - Tous droits réservés  
Une réalisation de Canoe.ca